



SHEMA

*"Hear O Israel, the Lord our God is One Lord, and you shall love the Lord your God... Love your neighbour as yourself"
(Mk 12:29-31)*



LES RELIGIEUX ENGAGES DANS LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ETRES HUMAINS AU CAMEROUN

Edito

Notre Bulletin change de nom. Désormais nous l'appellerons « Shema », c'est-à-dire écoute, pour nous rappeler à une écoute attentive de la Parole de Dieu et du monde dans lequel nous vivons. Cette double écoute donne sens à nos actions de plaidoyers : elle nous permet de comprendre les causes des injustices à la lumière de la Parole de Dieu et de s'en inspirer pour proposer des solutions structurelles. Un cœur qui écoute reste la meilleur part, la suprême sagesse et intelligence (1R3, 5-9).

Schema c'est la vie consacrée à l'écoute de Dieu et de la société. Ce numéro porte sur la mobilisation des religieux/ses, laïcs et prêtres contre la traite des êtres humains au Cameroun. En abordant cette question complexe nous voulons alerter l'opinion sur un rêve qui se transforme très souvent en drame pour de nombreuses familles camerounaises. Parlant de la réalité du phénomène, il aide à mieux le circonscrire ; donne un écho de la célébration de la journée internationale de prière et de réflexion contre la traite d'être humain à Yaoundé et appel à la mobilisation.

Parole d'Eglise

Les unions des supérieures et des supérieurs généraux des instituts religieux ont promu la Journée de prière et de réflexion contre la traite des personnes. J'encourage tous ceux qui sont engagés à aider les hommes, les femmes et les enfants victimes de l'esclavage, de l'exploitation, d'abus, considérés comme des instruments de travail ou de plaisir et souvent torturés et mutilés. Je souhaite que ceux qui ont des responsabilités gouvernementales mettent tout en œuvre de façon résolue pour éradiquer les causes de cette plaie honteuse, une plaie indigne d'une société civile. Que chacun de nous se sente concerné pour être la voix de nos frères et sœurs, humiliés dans leur dignité. Prions tous ensemble...

(Pape François : Angelus 8 Février 2015)



PHENOMENE SOCIAL

La traite des êtres humains, ça n'existe plus ? Rêve de Liban...

Que dire devant le flou dans l'esprit de beaucoup sur la réalité de la traite des êtres humains aujourd'hui ?



Sr Mercy, mshr et P. Jérôme cfi

Les africains ont beaucoup souffert de l'esclavage. C'est une réalité ! A entendre cette parole, très peu pense à l'esclavage contemporain, autour d'eux, voire dans leurs maisons. Pourtant, le regard aiguisé par l'Evangile le retrouvera sous de multiples formes autour de nous et se sentira interpellé et appelé à s'engager.

De quoi s'agit-il ? Quelle en est la réalité aujourd'hui ?

Deux questions qui n'en font qu'une. Comment ne pas se perdre dans la théorie. Loin de nous de minimiser l'importance de la compréhension des phénomènes et des faits sociaux. Mais les faits sont tout aussi importants et c'est eux qui nous saisissent en premier.

Après avoir lu l'histoire de Blessing (ci-contre), des questions peuvent nous venir à l'esprit. Foi et Justice (F&J) n'a-t-il pas simplement brisé son rêve ? S'agissait-il vraiment d'un cas de traite ?...

Ajoutons deux ou trois éléments : ayant obtenu les contacts, F&J a reçu le facilitateur qui a produit les copies des éléments du dossier. Joint au téléphone, le Consulat du Cameroun à Beyrouth n'a pas reconnu l'attestation qui aurait été délivrée par lui, affirmant qu'il n'était pas aujourd'hui possible pour les jeunes camerounaises de venir travailler au Liban puisque le gouvernement camerounais

L'histoire de Blessing

Blessing est une jeune fille originaire du Nord-Ouest âgée de 23 ans. Elle a arrêté ses études en 1ère année d'université. Ses amies lui ont parlé de possibilités d'aller gagner sa vie en Asie. L'une d'entre elles lui a parlé d'une certaine Atah, qui avait déjà fait le voyage pour le Liban et qui s'en était bien sortie. Elle connaît le réseau... Très rapidement, Blessing est mise en contact avec Patrick qui avait facilité le voyage d'Atah. L'accord est vite conclu, surtout avec Julius, ami de Blessing, qui s'engage à financer autant qu'il le peut le voyage. Les préparatifs vont bon train et les papiers nécessaires pour le voyage sont obtenus : un passeport, une lettre d'invitation, un contrat de travail domestique signé, un visa d'entrée au Liban, une attestation du Consulat du Cameroun à Beyrouth et le billet d'avion. Il ne reste, selon le facilitateur, que l'étape de la confirmation du visa à l'ambassade du Liban à Yaoundé, et le voyage est prévu dans 3 jours. C'est alors que, de manière fortuite, des parents parlent du projet de voyage à une religieuse de l'équipe de Foi et Justice de la province ecclésiastique de Bamenda, particulièrement avertie et engagée sur les questions de traite des personnes. Elle essaie d'en savoir plus et redoute fortement un cas de traite d'êtres humains. Elle obtient les contacts des différents intervenants dans ce dossier. Des parents partagent sa crainte. Avec eux, elle échange avec la jeune fille pour en savoir plus sur son voyage. Les échanges ne permettent pas de mettre fin à ses craintes. Elle essaie de dissuader la jeune fille mais en vain. Pour en avoir le cœur net, la religieuse fait appel à l'équipe de la Coordination nationale de Foi et Justice, lui communique les contacts des intervenants dans ce projet de voyage et demande qu'elle les rencontre afin de faire les vérifications utiles et les mettre en garde le cas échéant. A l'issue de ces différentes interventions, Blessing renonce à aller à Beyrouth.

avait interdit ce genre de voyage, et que même si Blessing avait tous les papiers, la police devrait la retenir à l'aéroport. De nombreux témoignages existent sur la pratique de la traite des jeunes filles d'origine africaine en Asie...

Nous pouvons aisément convenir que si dans un tel cas, il n'y avait pas eu d'action au moins d'investigation, Blessing pouvait

facilement tomber dans le filet de la traite. Combien de cas se sont-ils passés ainsi sous nos yeux ?

Se mobiliser contre la traite des personnes

Depuis plusieurs années, de nombreuses religieuses interviennent sur la question au Cameroun. Il y a quelques mois, l'Assemblée générale de la Conférence des Supérieurs Majeurs et Délégués du Cameroun (CSMDC) a validé le projet Talitha Kum dont l'objectif est de mettre en réseau les religieux/ses pour travailler sur la traite des personnes. Ce projet a été confié à F&J. A partir des données collectées, il apparaît que les religieuses, au cours de la seule année 2017, ont contribué au retour de plus d'une vingtaine de jeunes camerounaises de l'Asie qui semble être aujourd'hui une destination de prédilection. Certains de ceux qui sont engagés sur la question ont déjà pu se réunir et ont fait un état des

lieux. Il en ressort qu'il y a effectivement un déficit de réseautage des religieux impliqués, chaque religieux sollicité ou averti de tel ou tel cas intervenant à sa manière et selon les moyens qu'il peut mobiliser ; en outre, l'aide au retour est handicapée par l'absence de structure d'accueil des rapatriées et d'accompagnement des victimes ; enfin, l'opinion publique et les familles sont, de manière générale, peu sensibilisées sur le phénomène, sur les risques ainsi que sur les causes qui le soutient.

Il s'agit là de véritables défis qui interpellent la vie consacrée au Cameroun. Les relever dépend de nous. Aucune main, aucune contribution ne sera de trop.



JOURNEE MONDIALE DE PRIERE ET DE REFLEXION

Echos du 8 février 2018 à Yaoundé

Le 8 février est la commémoration de Ste Joséphine Bakhita, une soudanaise vendue esclave, devenue religieuse et morte le 8 février 1948 en Italie, canonisée en l'an 2000 par le pape Jean Paul II. C'est aussi le jour choisi par le pape François en 2015 pour inviter à prier et réfléchir sur la traite des personnes. Le thème retenu pour cette année était « Migration et traite ».

Pour marquer cette journée, plus de 120 consacrés, prêtres et laïcs se sont retrouvés en la Basilique Marie Reine des Apôtres de Mvolyé à Yaoundé. La



célébration était co-présidée par l'Archevêque de Yaoundé représenté par Mgr Daniel Ewolo Bodo, Vicaire Général, et par Père Paulin Neme Ebanda, Président de la CSMDC.

Deux présentations ont marquées la journée. La première, de Me Tiyong (Avocat, collaborateur à la Coordination nationale de F&J Cameroun) et sur le thème « Traite des êtres humains: histoire et concept », a permis à l'auditoire de mieux saisir le concept en partant de son origine pour l'appréhender comme une réalité ancienne autrefois acceptée et aujourd'hui réprouvée et condamnée par la communauté nationale¹ et internationale². L'on a pu retenir les éléments suivants pour la définition de la traite des personnes :

- Le recrutement, le transport, l'accueil, l'hébergement, le transfert d'une personne

- par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre

- aux fins d'exploitation (exploitation sexuelle, travail ou services forcés, esclavage, servitude ou prélèvement d'organe).

Pour les enfants, il n'est pas nécessaire qu'il y ait eu violence ou autres menaces.

La seconde, de Sr Mercy Muthoni, mshr, émaillée de cas tirés de son expérience, a permis de se rendre compte de la réalité du phénomène au Cameroun, dans nos villes et dans nos maisons... Elle a fait appel à un sens plus élevé de la justice qui seul peut permettre de lutter efficacement partout contre cette pratique ignoble qu'est la traite des êtres humains.

Père Armel Fopa, O. Carm, Coordinateur national de F&J Cameroun, a présenté, dans les grandes lignes, les perspectives d'actions à court, moyen et long terme pour le Cameroun : mise en place d'un réseau de religieux/ses acteurs de prévention, de sensibilisation et de conscientisation pour donner visibilité à ce crimes et particulièrement aux causes qui le soutiennent dans notre pays – un réseau de mains secourables pour accueillir et écouter les victimes rapatriées ou celles



Quelques participants à la journée du 08/02/2017, Mvolyé

qui sont exploités dans notre environnement immédiat- ; la mise en place de cellules d'écoute, la construction et l'opérationnalisation d'une « Maison Joséphine Bakhita ». Y parvenir est une affaire de tous, raison pour laquelle les personnes consacrées de tous ordres ont été invitées à prendre part à ce projet. C'est ensemble que nous pouvons venir à bout d'une telle monstruosité.

La célébration s'est achevée par une eucharistie présidée par Mgr Ewolo Bodo. Offrant au Seigneur les souffrances de toutes les victimes de la traite des personnes et l'engagement de l'Eglise tout entière, le célébrant principal a imploré la grâce et la bénédiction de Dieu sur ceux qui se mobilisent pour cette cause et les projets des consacrées au Cameroun.

1. Loi n° 2011/024 du 14 décembre 2011 relative à la lutte contre le trafic et la traite des personnes
2. Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies le 15 novembre 2000.



Célébration du 08/02/2017, Mvolyé

Pour se joindre au groupe de travail contre la traite des personnes, nous solliciter ou partager un cas :

Sr Mercy : 675 372 220

Sr Francesca : 690 582 095

Sr Hortensia : 677 259 045

Fr Pio : 655 793 168

Mme Nadège : 699 538 751

foi_justicecam@yahoo.fr